



**3^{ème} Session de la Réunion des Parties Contractantes à l'Accord sur la conservation des oiseaux
d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWAs)**
23 – 27 Octobre 2005, Dakar, Sénégal

SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE D'INFORMATION FOURNIE PAR LES PARTIES DE
L'AEWAs SUR LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DE L'UTILISATION DE LA
GRENAILLE DE PLOMB POUR LA CHASSE DANS LES ZONES HUMIDES
Préparé par le Secrétariat

Les Parties Contractantes de l'AEWAs (à partir du 01 octobre 2005) (51 ; 43 %)

Afrique (20; 38%): Afrique du Sud, Bénin, Congo, Djibouti, Egypte, Gambie, Ghana, Guinée Equatoriale, Guinée, Ile Maurice, Jamahiriya Arabe Libyenne, Kenya, Mali, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo

Eurasie (31; 48%): Albanie, Allemagne, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Georgie, Hongrie, Ireland, Israël, Jordanie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Macédoine FYR, Moldavie, Monaco, Ouzbékistan, Pays Bas, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Syrie, Ukraine, Union Européenne

Les Parties de l'AEWAs qui ont présenté un rapport sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse (à partir du 30 septembre 2005) (14 ; 29% des rapports dus)

Afrique (4; 21% des rapports dus): Congo, Ile Maurice, Kenya, Tanzanie

Eurasie (10; 33% des rapports dûs): Allemagne, Croatie, Danemark, Hongrie, Luxembourg, Macédoine FYR, Royaume Uni, Slovénie, Suède, Suisse

Les Parties qui ont présenté un rapport sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse après le 1^{er} octobre 2005 (2; 4% des rapports dus; à partir du 17 octobre 2005)

Eurasie (2; 7% des rapports dûs): Ireland, Slovaquie

Les Parties prêtes à présenter un rapport sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse (33 ; 67% des rapports dus) à partir du 17 octobre 2005

Afrique (15; 79% des rapports dus): Afrique du Sud, Benin, Djibouti, Egypte, Gambie, Guinée, Guinée Equatoriale, Jamahiriya Arabe Libyenne, Mali, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Togo,

Eurasie (18; 60% des rapports dus): Albanie, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Georgie, Israël, Jordanie, Liban, Lituanie, Moldavie, Monaco, Ouzbékistan, Pays Bas, Portugal, Roumanie, Syrie, Ukraine

États Signataires de l'AEWA qui ont présenté un rapport sur la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse (à partir du 30 septembre 2005) (1)

Eurasie (1): Belgique

Les Parties de l'AEWA qui, à partir du 1er octobre 2005 n'étaient pas supposées présenter un rapport sur la suppression de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse (2)

Afrique (1): Ghana

Eurasie (1): Union Européenne

Note: MOP2 dans la Résolution 2.2. a demandé aux Parties, entre autres, de faire un rapport à chaque session ordinaire de MOP, sur les progrès faits en ce qui concerne la suppression de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides. Cette synthèse est basée sur les rapports présentés par les Parties contractantes au 30 septembre 2005, c'est à dire 14, et par les Signataires, c'est à dire 1, au total 15 rapports sur les résultats atteints soit par les rapports nationaux ou soit par les lettres séparées de notification. Il s'agit seulement d'une synthèse préliminaire et ne fournit pas une revue complète de la mise en oeuvre de cette activité à l'intérieur de l'aire de l'Accord. Un compte-rendu plus détaillé sera fait début 2006 sur la soumission de rapports par plus de Parties, à être requis par une résolution (p.e. avant-projet de résolution 3.4).

Ce compte-rendu est basé sur l'interprétation par le Secrétariat sur l'information fournie par les parties et les signataires. Si jamais des divergences devaient être trouvées nous demandons qu'elles soient communiquées au Secrétariat.

Sommaire : Un tiers des parties présentant un rapport et les signataires (5 ; 33% ; un pays africain et quatre eurasiens) ont déjà complètement supprimé l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides (Figure 1). Le même nombre et la même composition de pays sont en train de supprimer l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse (date pour l'introduction d'une interdiction ou l'interdiction déjà en vigueur sur la partie du territoire du pays). Quatre pays (27 % ; un pays africain et trois pays eurasiens) ont rapporté qu'aucune action sur l'interdiction de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse n'a été entreprise jusqu'à maintenant. Pour un pays africain (7 %) il ne s'agit pas d'un problème qui le concerne depuis qu'aucune chasse n'a lieu dans ses zones humides.

Conclusions: Le groupe de pays fournissant un rapport a fait de bons progrès en établissant la suppression progressive de l'utilisation de grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides – soit en introduisant l'interdiction soit qu'une telle sera déclarée dans un futur prévisible. Toutefois, il devrait être noté le manque de toute action jusqu'à présent dans une proportion considérable de pays fournissant un rapport.

Priorités : Toutes les Parties devront tenter de déclarer une interdiction de l'utilisation de grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides aussi tôt que possible. Elles devraient s'imposer des calendriers et les annoncer.

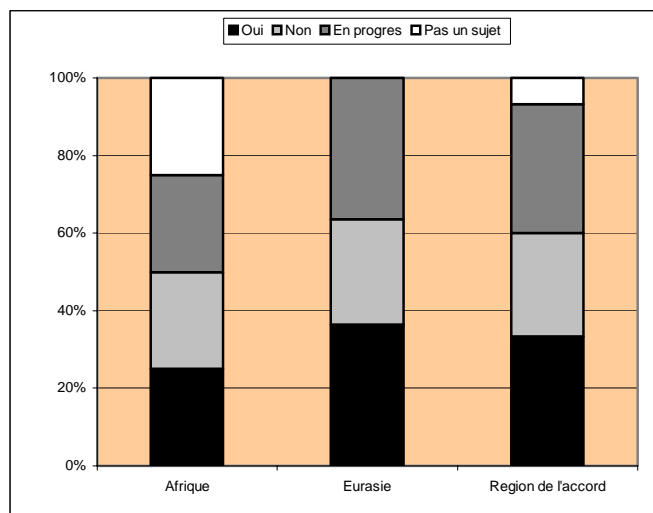


Figure 1. Proportion de pays par catégorie rapportant sur les progrès faits pour la suppression de l'utilisation de grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides (n=15)

Liste par catégorie des pays fournissant un rapport :

Suppression de la grenaille de plomb dans les zones humides

Afrique: Kenya

Eurasie: Danemark, Hongrie, Suède, Suisse

En train de supprimer l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse (date d'introduction de l'interdiction ou interdiction déjà en vigueur sur la partie du territoire du pays)

Afrique: Tanzanie

Eurasie: Belgique, Croatie, Allemagne, Royaume Uni

N'est pas concernée par l'utilisation de la grenaille de plomb (aucune chasse n'a lieu dans les zones humides)

Afrique: Ile Maurice

L'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides non supprimée (pas d'action)

Afrique: Congo

Eurasie: Luxembourg, Macédoine FYR, Slovénie